

l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 5 Numéro 8

NOVEMBRE 1997

Tracé de la voie de contournement de Labelle

Le ministère des Transports du Québec invite la population labelloise à une rencontre d'information et de consultation sur le tracé de la voie de contournement de Labelle.

Cette rencontre aura lieu le **jeudi 6 novembre, à 19 h 30**, au premier étage de la bibliothèque municipale de Labelle, 7393, boulevard du Curé-Labelle.

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, permettez-moi de vous présenter la situation financière de la Municipalité.

Situation financière au 31 décembre 1996

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants:

Fonds d'administration:

- Recettes	2 247 336 \$
- Dépenses	2 145 162 \$
- Résultat net avant affectations	102 174 \$

Fonds d'administration - Surplus:

- Surplus au début de l'exercice	122 404 \$
- Résultat net de l'exercice financier 1996	28 549 \$
- Surplus net non affecté	50 953 \$

Actif à long terme 1996:

Immeuble-travaux-machinerie	13 161 896 \$
Dettes à long terme de l'exercice financier	3 054 983 \$

La dette à long terme a été réduite de 124 581 \$ par rapport à l'année 1995. Il est important de rappeler que la dette est imputable aux travaux réalisés dans le cadre du programme d'assainissement des eaux.

Rapport budgétaire partiel 1997

La situation budgétaire de cette année se résume dans le tableau suivant:

RECETTES:	RÉALISÉ 1996	BUDGET 1997	RÉALISÉ AU 97-10-31	PRÉVISIONS AU 97-12-31
Taxes	1 789 333	1 959 252	1 966 559	1 966 559
Paiement tenant lieu de taxes	126 354	127 550	22 973	123 550
Autres recettes de sources locales	115 464	120 337	235 180	121 948
Recettes de transferts	216 185	134 469	248 335	159 059
TOTAL DES RECETTES	2 247 336	2 341 608	2 473 047	2 371 116
DÉPENSES:				
Administration générale	434 269	432 068	432 142	430 001
Sécurité publique	148 181	230 635	208 186	218 885
Transport routier	517 225	484 134	464 723	511 770
Hygiène du milieu	224 470	311 937	229 837	289 556
Urbanisme et mise en valeur du territoire	85 497	105 796	60 819	98 879
Loisirs et culture	280 045	319 425	270 330	323 548
Frais de financement	455 475	457 613	233 299	460 553
Affectation du fonds d'immobilisation	102 174	0	12 450	12 450
TOTAL DES DÉPENSES	2 247 336	2 341 608	1 911 786	2 345 642
RÉSULTAT NET	28 549	0	561 261	25 474

Rémunération et allocations de dépenses de membres du conseil en 1997

Maire 15 118 \$ Conseillers 5 040 \$

Réalizations de 1997

La Municipalité de Labelle a réalisé au cours de l'année les ouvrages ou les projets suivants.

1. Compléter la construction d'un prolongement du belvédère de la rue du Pont avec deux accès à la rivière Rouge, dans le cadre du programme Chantiers-Jeunesse,
2. Compléter la reconstruction du barrage du lac Labelle, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.
3. Compléter la construction du poste de chloration sur la rue du Moulin, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.
4. Compléter les travaux de réparation du plancher de la piscine municipale et l'aménagement de toilette pour le centre communautaire, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.
5. Obtention d'une subvention de 20 000\$ pour le pavage du stationnement de la gare de Labelle.
6. Dans le cadre du programme d'Infrastructures Canada-Québec, obtention d'une subvention de 99 960\$ pour la reconstruction de la conduite maîtresse d'aqueduc située entre la station de pompage de la rue du Moulin et la scierie.
7. Travaux de reconstruction de l'égout sur la rue Bergeron.
8. Mesures d'urgence lors du déluge du 14 juillet, reconstruction du chemin du Lac-Caché et divers travaux pour aider les sinistrés.
9. La prise en charge des opérations du bureau d'information touristique.

Les prévisions de 1997

Cette année, la préparation du prochain budget sera sans aucun doute un exercice très difficile à faire compte tenu de la facture additionnelle du gouvernement du Québec qu'il prévoit remettre aux municipalités. De plus, il faut considérer l'augmentation des frais fixes en général. Le conseil municipal devra faire des choix difficiles, si nous ne voulons pas accroître indûment le fardeau fiscal de nos contribuables.

La dernière année a permis au conseil de mieux se familiariser avec l'administration municipale. Nous serons donc en mesure de mieux évaluer l'impact de nos décisions. Nous analyserons l'ensemble des services municipaux pour rationaliser nos dépenses ou augmenter nos revenus en appliquant la politique de l'utilisateur payeur.

Le prochain budget sera adopté lors d'une séance spéciale qui se tiendra au mois de décembre 1997 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil. Au moins huit (8) jours avant la séance spéciale de l'adoption du budget 1998, un avis public sera affiché et publié.

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose le Code municipal.

La mairesse,

Pâquerette L. Telmosse

L'info municipale Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0

Direction: Pierre Delage
Mise en pages: Christiane Cholette
